

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 04693

Numéro SIREN : 478 356 116

Nom ou dénomination : UNDIZ

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2019 sous le numéro de dépôt 37044

Certifiés conformes à l'original
Clichy, le 15 mai 2019



COMPTES ANNUELS

Société : UNDIZ SAS (ex : COVI SAS)

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 6 RUE CASTERES 92110 Clichy

Date de clôture : 31/12/2018

Bilan actif	3
Bilan passif.....	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	7
ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS	8
AU 31 DECEMBRE 2018	8
Immobilisations	16
Amortissements.....	17
Provisions	19
Créances et dettes.....	20
Liste des filiales et participations	21
.....	

Bilan actif

BILAN-ACTIF		2018			2017
		Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé	(I)				
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions,brevets et droits similaires		1 350 797	908 819	441 978	308 432
Fonds commercial		37 847 705	1 289 000	36 558 705	37 501 706
Autres immobilisations incorporelles					49 560
Avances sur immobilisations incorporelles		50 000		50 000	209 360
TOTAL immobilisations incorporelles		39 248 502	2 197 819	37 050 683	38 069 059
Terrains					
Constructions		10 258 458	3 569 763	6 688 695	6 973 410
Installations techniques, matériel					
Autres immobilisations corporelles		33 966 943	20 039 227	13 927 716	13 600 416
Immobilisations en cours		210 520		210 520	741 900
Avances et acomptes					
TOTAL immobilisations corporelles		44 435 921	23 608 990	20 826 931	21 315 726
Participations selon la méthode de meq					
Autres participations		161 474		161 474	10
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		3 407 483		3 407 483	3 275 665
TOTAL immobilisations financières		3 568 957		3 568 957	3 275 675
Total Actif Immobilisé (II)		87 253 380	25 806 809	61 446 571	62 660 460
Matières premières, approvisionnements		179		179	913
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises		41 223 256	7 325 639	33 897 617	31 735 876
TOTAL Stock		41 223 435	7 325 639	33 897 796	31 736 789
Avances et acomptes versés sur commandes		3 571 413		3 571 413	375 926
Clients et comptes rattachés		4 303 113	251 811	4 051 301	4 289 496
Autres créances		9 687 600	192 509	9 495 091	8 165 609
Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL Créances		13 990 713	444 321	13 546 392	12 455 104
Valeurs mobilières de placement					
(dont actions propres:)					
Disponibilités		1 729 178	4 500	1 724 678	2 347 118
TOTAL Disponibilités		1 729 178	4 500	1 724 678	2 347 118
Charges constatées d'avance		5 266 624		5 266 624	5 155 500
TOTAL Actif circulant (III)		65 781 363	7 774 460	58 006 903	52 070 438
Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)				
Primes de remboursement des	(V)				
Écarts de conversion actif	(V)	32 900		32 900	1 382
Total Général (I à VI)		153 067 642	33 581 268	119 486 374	114 732 280

Bilan passif

BILAN-PASSIF	2018	2017
Capital social ou individuel (dont versé : 1 275 980)	1 275 980	476 080
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	46 297 858	0
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	48 453	48 453
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	48 453	48 453
Report à nouveau	-815 698	1 572 752
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-8 648 996	-2 388 450
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 458 259	1 634 300
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	39 615 857	1 343 136
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	675 524	401 076
Provisions pour charges	75 813	79 780
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	751 337	480 856
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	63 659	18 534
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	20 060 099	35 605 693
TOTAL Dettes financières	20 123 759	35 624 227
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	33 201	7 434
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 960 717	52 014 313
Dettes fiscales et sociales	9 191 282	9 756 239
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	250 085	700 628
Autres dettes	8 560 138	14 805 447
TOTAL Dettes d'exploitation	58 995 422	77 284 061
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	79 119 181	112 908 288
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	119 486 374	114 732 280

Compte de résultat

Compte de résultat	2018			2017
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	166 007 787	12 535 737	178 543 524	191 441 946
Production vendue biens				
Production vendue services	1 559 329	2 909 277	4 468 606	4 031 203
Chiffres d'affaires nets	167 567 116	15 445 015	183 012 130	195 473 149
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			5 453 877	5 587 675
Autres produits			163 543	112 118
Total des produits d'exploitation (I)			188 629 550	201 172 942
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			80 912 663	77 428 354
Variation de stock (marchandises)			-4 094 499	2 398 688
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			654 509	850 468
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			734	1 763
Autres achats et charges externes			68 906 428	66 649 719
Impôts, taxes et versements assimilés			2 807 491	2 912 376
Salaires et traitements			21 523 983	21 530 422
Charges sociales			8 082 184	8 374 890
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements Dotations aux provisions	4 935 298	4 544 591
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	7 736 033	5 398 622
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	8 823	10 622
Autres charges			3 953 709	12 447 668
Total des charges d'exploitation (II)			195 427 355	202 548 183
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-6 797 805	-1 375 241
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				225 802
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			177	922
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 382	
Différences positives de change			14 027	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			15 585	226 724
Dotations financières aux amortissements et provisions			34 026	2 069
Intérêts et charges assimilées			906 478	886 188
Différences négatives de change			16 337	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			956 841	888 257
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-941 255	-661 533
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-7 739 060	-2 036 774

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	2018	2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 667	78 403
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 123 001	1 453 769
Reprises sur provisions et transferts de charges	640 680	553 640
Total des produits exceptionnels (VII)	1 768 348	2 085 812
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	88 116	258 129
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 688 586	2 639 026
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 868 833	220 002
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 645 535	3 117 156
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 877 187	-1 031 343
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		125 560
Impôts sur les bénéfices	-967 251	-805 227
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	190 413 484	203 485 478
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	199 062 480	205 873 928
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-8 648 996	-2 388 450

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
**Société : UNDIZ SAS \ (ex : COVI SAS) **

ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS

AU 31 DECEMBRE 2018

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2018-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 10 décembre 2018, 4 décembre 2015 et 26 décembre 2016 relatifs au Plan Comptable Général.

La société applique depuis le 01 janvier 2017 les dispositions relatives aux instruments financiers à termes et aux options de couvertures en conformité avec le règlement ANC N° 2015-05. Ce changement de méthode est sans effets significatifs pour la société.

Les informations ci-après constituent l'Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018, dont le total est de 119 486 milliers d'euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 8 649 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

I FAITS CARACTERISTIQUES

Au cours de l'exercice 2018, L'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 799 900 € par émission de 79 990 actions d'une valeur nominale de 10 € chacune, et d'émettre une prime d'émission de 47 200 100 €, par compensation avec ladite créance d'Etam Développement SCA.

L'assemblée générale extraordinaire a déclaré avoir une parfaite connaissance des informations prévues dans le cadre de l'avis d'augmentation du capital social visé par l'article R 245-120 du Code de commerce et renoncer expressément à l'envoi et à la réception de cet avis.

En conséquence de la constatation à l'augmentation de capital par Etam Développement SCA dans les conditions ci-dessus décrites, l'assemblée générale extraordinaire a constaté la réalisation de l'augmentation de capital votée dans la résolution qui précède. Le capital social est ainsi porté de 476 080 € à 1 275 980 € et divisé en 127 598 actions de 10 € de nominal chacune.

Par ailleurs, l'assemblée générale ordinaire a décidé une distribution exceptionnelle de dividendes en numéraire et en nature par la Société d'un montant total de 902 242 €, à savoir :

- Une distribution de dividendes en numéraire d'un montant de 99 241 € en faveur des associés autres qu'Etam Développement SCA, et
- Une distribution de dividendes en nature en faveur d'Etam Développement SCA portant sur les droits au bail suivants afférents aux immeubles détenus par Nortex SAS, dont les associés déclarent avoir une parfaite connaissance, d'une valeur globale de 803 001 € :

ADRESSE DES LOCAUX CONCERNES PAR LES DROITS AU BAIL	Evaluations (€)
<i>BASTIA 17 Boulevard PAOLI</i>	<i>1,00</i>
<i>CANNES 53 RUE D'ANTIBES</i>	<i>337 000,00</i>
<i>STRASBOURG KLEBER</i>	<i>140 000,00</i>
<i>TOULOUSE ALSACE LORRAINE</i>	<i>326 000,00</i>
TOTAL	803 001,00

II PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Tous les tableaux de cette annexe sont exprimés en Euro sauf indication contraire.

Les principales règles d'évaluation sont les suivantes :

II-1 Notes concernant le bilan

II-1-1 Immobilisations : Options comptables

a) Coût d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles (droits de mutations, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition) : la société Undiz a opté pour leur comptabilisation en charges.

b) Les coûts d'emprunts sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

c) Décomposition des actifs : les constructions et agencements des constructions font l'objet d'une décomposition.

Décomposition des constructions propres et sur sol d'autrui :

- Structures et ouvrages assimilés
- Couverture, étanchéité
- Ascenseurs, escalators
- Electricité comptage

Décomposition des agencements des constructions propres et sur sol d'autrui :

- Climatisation, chauffage
- Réseau incendie et sécurité
- Equipement des réserves

d) Amortissements dérogatoires : depuis le 1^{er} janvier 2005, les biens amortissables sont amortis selon leur durée d'utilisation. Un amortissement dérogatoire vient compléter l'amortissement comptable afin de prendre en compte, d'un point de vue fiscal, la durée d'usage.

II-1-2 Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce et les droits au bail qui figurent à l'actif à leur coût d'acquisition ne sont pas amortis. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée par la direction du Développement de la société selon des méthodes couramment utilisées par la profession et faisant référence aux valeurs locatives au m² pondérées, publiées régulièrement par différentes revues spécialisées. Compte tenu des possibles fluctuations du marché, ces évaluations sont effectuées annuellement. Des expertises externes sont effectuées par sondage pour s'assurer de la fiabilité des méthodes utilisées. Des critères de rentabilité tels que les cash-flows peuvent être également pris en compte pour l'évaluation de la valeur d'inventaire.

Les logiciels informatiques sont amortis en linéaire sur une durée allant de 3 à 7 ans.

II-1-3 Immobilisations corporelles

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée de vie prévue, en mode linéaire.

Les durées d'amortissement généralement pratiquées sont les suivantes :

Constructions (Magasins)		Agencements des constructions (Autres)	
Structures et ouvrages assimilés	33 ans	Climatisation, chauffage	10 à 15 ans
Couverture, étanchéité	20 ans	Réseau incendie, sécurité	10 à 15 ans
Ascenseurs, escalators	15 ans	Equipement des réserves	10 à 15 ans
Electricité comptage	15 ans		
Constructions (Autres)		Agencements divers et aménagements	
Structures et ouvrages assimilés	25 à 50 ans	Installations techniques - Mat et out.	5 à 10 ans
Couverture, étanchéité	20 ans	Matériel de protection et sécurité	10 ans
Ascenseurs, escalators	15 ans	Matériel de bureau	3 à 5 ans
Electricité comptage	20 ans	Matériel informatique	3 à 7 ans
Agencements des constructions (Magasins)		Mobilier de bureau	6 à 10 ans
Climatisation, chauffage	10 ans		
Réseau incendie, sécurité	10 ans		
Equipement des réserves	10 ans		

Un amortissement ou une dépréciation exceptionnel(le), de tout ou partie des immobilisations d'un magasin, est constaté(e) en cas de perte de valeur ou de modification de durée d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

Afin de déterminer la valeur d'utilité d'un actif, la société s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs avant impôt générés par l'actif sur une période de sept ans « (la durée d'amortissement des agencements est de 6,2/3ans) ». Les flux de trésorerie au-delà de la cinquième année sont calculés en appliquant un taux de croissance stable ou décroissant aux flux de la cinquième année. Les flux de trésorerie estimés sont actualisés en prenant des taux du marché long terme avant impôt qui reflètent les estimations de la société de la valeur temps, de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

La valeur recouvrable est estimée par magasin.

II-1-4 Immobilisations financières

Les titres sont évalués à leur valeur historique hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de la situation de l'actif net et des perspectives d'évolution économique de la filiale. Pour les filiales consolidées, la valeur d'inventaire est généralement fondée sur la quote-part d'actif net retraité conformément aux principes comptables du groupe.

Les dépôts de garantie versés aux propriétaires au titre de loyer d'avance figurent à l'actif en autres immobilisations financières. Si leur recouvrement s'avère douteux, une provision pour dépréciation est constatée.

II-1-5 Stocks

Les stocks de matières sont évalués au prix d'achat majoré des frais accessoires et diminués de l'escompte fournisseurs.

Le coût des stocks de produits fabriqués est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il inclut tous les coûts directs y compris les coûts logistiques jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins et les escomptes reçus des fournisseurs.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute.

II-1-6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

La méthode utilisée pour la dépréciation des créances est la suivante :

- dépréciation à 100% pour toute créance identifiée comme douteuse pour la partie non couverte par la garantie bancaire,
- dépréciation à 100% des créances diverses avec une antériorité supérieure à 1 an,
- dépréciation à 50% des créances franchisés considérées à risque par les départements financiers et exports.

II-1-7 Charges à payer, produits à recevoir

II-1-7-1 Charges à payer

Les charges à payer sont constituées comme suit :

Rubriques	Montants en €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 384 718 €
Dettes fiscales et sociales	3 370 629 €
Autres dettes	8 363 040 €
Intérêts courus	155 950 €
Total	37 274 337 €

II-1-7-2 Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont constitués comme suit :

Rubriques	Montants en €
Créances clients et comptes rattachés	25 178 €
Créances fiscales et sociales	1 039 745 €
Autres créances	3 318 720 €
Produits d'intérêts courus	308 015 €
Total	4 691 658 €

II-1-7 Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont constituées par :

- des provisions pour hausse des prix
- des amortissements dérogatoires

D'un point de vue fiscal, la société a décidé d'appliquer un amortissement sur la durée d'usage. Lorsque la durée d'usage est inférieure à la durée d'utilité, un amortissement dérogatoire vient compléter l'amortissement comptable. Dans le cas contraire, la déductibilité fiscale de l'amortissement comptable sera égale à l'annuité calculée sur la durée d'usage.

II-1-8 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. En fin d'exercice, la différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de clôture est portée au bilan en écart de conversion. La perte de change latente est provisionnée.

Cependant, les opérations qui font l'objet d'une couverture de change sont valorisées au cours de couverture.

II-1-9 Trésorerie

Dans le cadre de la restructuration juridique réalisée au cours de l'année 2005, il a également été constitué une société centralisatrice de la trésorerie française et des financements du Groupe, Etam Finances SNC. UNDIZ est associée et donc adhérente à la convention de trésorerie signée en conséquence. Cette centrale de trésorerie est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2005, date à laquelle elle porte désormais tous les financements logés précédemment chez Etam SAS.

II-1-10 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont évaluées au prix d'achat ou au prix du marché du dernier mois, si ce dernier est inférieur. Pour les titres non cotés, si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur probable de négociation, une provision pour dépréciation est constatée.

II-1-11 Charges constatées d'avance

Les « droits d'entrée » versés lors des ouvertures de magasins et présentant un caractère de supplément de loyer, sont « amortis » en linéaire sur la durée des baux.

Les charges constatées d'avance comprennent essentiellement :

Loyers :	4 759 340 €
Droits d'entrée :	507 284 €
Total :	5 266 624 €

II-1-12 Provisions pour risques et charges

Toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie équivalente fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision, conformément au règlement n° 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs.

II-1-13 Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2017	Affectation des résultats	Autres mouvements	Distribution de dividendes	Augmentation capital	31/12/2018
Capital	476 080				799 900	1 275 980
Prime d'émission				- 902 242	47 200 100	46 297 858
Prime d'apport						
Réserve légale	48 453					48 453
Autres réserves						
Report à nouveau	1 572 752	- 2 388 450				- 815 698
Résultat de l'exercice	- 2 388 450	2 388 450	- 8 648 996			- 8 648 996
Amortissements dérogatoires	208 568		- 16 782			191 786
Pro. pour hausse des prix	1 425 731		- 159 257			1 266 474
TOTAL	1 343 134	0	38 375 065	- 902 242	48 000 000	39 615 857

Au 31 décembre 2017, le capital social était composé de 47 608 actions d'une valeur nominale de 10€. Au cours de l'exercice 2018, une augmentation du capital social a été constatée pour un montant de 799 900 € par émission de 79 990 actions d'une valeur nominale de 10 € chacune, ajoutée d'une prime d'émission de 47 200 100 €, par compensation avec ladite créance d'Etam Développement SCA. Au 31 décembre 2018, le capital social est ainsi composé de 127 595 actions d'une valeur nominale de 10€.

Par ailleurs, l'assemblée générale ordinaire décide de prélever les dividendes sur le poste "prime d'émission" qui de 47 200 000 est ainsi ramené à 46 297 858 €

II-2 Notes concernant le compte de résultat

II-2-1 Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises sont principalement constituées de ventes d'articles de prêt-à porter :

- a) directement à nos clientes par l'intermédiaire :
- de nos magasins « maison »
 - des magasins affiliés

b) à nos partenaires franchisés

c) aux autres sociétés du groupe

Le chiffre d'affaires de ventes d'articles est constaté lors de la sortie des stocks de la Société.

Les prestations de services sont principalement constituées de :

- a) refacturations de prestations de services rendues à nos partenaires franchisés et affiliés
- b) refacturation de prestations de services rendues aux autres sociétés du groupe.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue en échange des biens et services rendus, hors taxes, nette des rabais et remises. Les ristournes accordées, dans le cadre :

- a) des soldes,
- b) des promotions
- c) et autres,

Sont également comptabilisées en déduction du chiffre d'affaires simultanément à la reconnaissance des ventes. Les prestations de services sont comptabilisées lorsque le service est rendu.

	2018	2017
Ventes de marchandises	178 543 524	191 441 946
France	166 007 787	178 463 939
Export	12 535 737	12 978 007
Production de services	4 468 606	4 031 203
France	1 559 329	1 763 970
Export	2 909 277	2 267 233
Total Chiffres d'affaires net	183 012 130	195 473 149

II-2-2 Résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant se rattachant aux activités ordinaires de la société sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé de :

Détails	Montants
Amendes et pénalités fiscales	137
Subventions accordées	20 000
Valeurs nettes comptables des sorties d'actifs	1 688 586
Produits de cessions des actifs	- 1 123 001
Dotations aux provisions sur actifs incorporels et corporels	1 435 300
Amortissements dérogatoires	- 16 784
Litiges personnels et organismes sociaux	- 6 084
Litiges commerciaux	281 250
Provisions pour hausse de prix	- 159 257
Reprises amortissement exceptionnel incorporel	- 277 572
Reprises dépréciation corporel impairment	- 28 700
Autres produits et charges	63 312
Total	1 877 187

II-2-3 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Résultat avant impôt		Impôt
Résultat courant	- 7 739 060	
Résultat exceptionnel (hors participation)	-1 877 187	
Résultat comptable	- 9 616 247	
Crédit d'impôt compétitivité		-963 251
Retenue à la source		0
Impôts sur exercices antérieurs		- 4 000
Impôt net		-967 251

II-2-5 Crédit Impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le C.I.C.E. est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les sociétés, et a participé au financement des investissements d'exploitation.

II-2-6 Médailles du travail

Elles sont provisionnées dans les comptes sociaux.

Méthode d'évaluation : L'engagement a été calculé par la méthode des Unités de Crédit Projetées.

Hypothèses d'évaluations :

- Date de l'évaluation actuarielle des engagements : 31 décembre 2018
- Taux d'actualisation : 1,50 %
- Table de mortalité homme/femme : TH00-02 /TF00-02

Hypothèses catégorielles :

- Age de départ à la retraite : Taux plein
- Modalités de départ : Départ volontaire
- Taux de charges sociales Siège : 46 %
- Taux de charges sociales Magasin : 38 %
- Evolution annuelle des salaires : 3,00 %
- Durée résiduelle d'activité : 18
- Age d'entrée dans la vie active : 21 ans

II-3 Autres informations

II-3-1 Exemption de consolidation

Néant.

II-3-3 Identité de la société mère consolidante

La société mère consolidante est :

ETAM DEVELOPPEMENT
Société en Commandite par Actions
78 rue de Rivoli 75004 Paris
N° SIRET 30838203500043
Au capital social de : 10 961 739 €

II-3-4 Intégration fiscale

UNDIZ a opté pour le régime d'intégration fiscale prévu à l'article 223A du Code Général des impôts au 1^{er} janvier 2004.
ETAM DEVELOPPEMENT est la société tête de groupe.

Les économies d'impôt liées aux déficits réalisés par les sociétés du groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme gain immédiat de l'exercice. Au titre des exercices où les filiales redeviennent bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

II-3-5 Effectifs moyens à la clôture de l'exercice

	2018	2017
Employé	547	514
Agent de maîtrise	124	124
Cadre	89	93
TOTAL	760	731

II-3-6 Situation fiscale différée et latente

	Montant
ACCROISSEMENTS	
PROVISIONS REGLEMENTEES	191
-amortissements dérogatoires	785
- provisions pour hausse des prix	1 266 474
- provisions pour fluctuation des cours	
AUTRES	
- Ecart de conversion actif	
- Divers provisions pour risques	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	1 458 259
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
- contribution sociale de solidarité	634 736
AUTRES :	
- Divers provisions pour risques	701 640
- Ecart de conversion passif	
- Provision pour perte de change latente	
- Intérêts excédentaires	
- Amortissements économiques excédentaires	330 187
TOTAL DES ALLEGEMENTS	1 666 563

II-3-7 Incidence des situations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice 2018	-8 648 996
Impôts sur les bénéfices	-967 251
Résultat avant impôt	-9 616 247
Variation des provisions réglementées :	
- Provisions pour hausse des prix (1)	159 257
- Provisions pour fluctuations des cours	
- Amortissements dérogatoires (2)	16 784
(1) . Dotation 2018	
. Reprise 2018	159 257
	159 257
(2) . Dotation 2018	42 141

. Reprise 2018	58 925
	16 784

III ENGAGEMENTS HORS BILAN

III-1 Indemnités de départ en retraite

III-1-1 Base de calcul :

La Société estime le montant de ses engagements sur la base de calculs actuariels conformes à l'IAS 19.

Méthode d'évaluation : L'engagement a été calculé par la méthode des Unités de Crédit Projetées.

Hypothèses d'évaluations :

- Date de l'évaluation actuarielle des engagements : 31 décembre 2018
- Taux d'actualisation : 1,50 %
- Table de mortalité homme/femme : TH00-02/TF00-02

Hypothèses catégorielles :

- Age de départ à la retraite : Taux plein
- Modalités de départ : Départ volontaire
- Taux de charges sociales Siège : 46 %
- Taux de charges sociales Magasin : 38 %
- Evolution annuelle des salaires : 3,00 %
- Durée résiduelle d'activité : 18
- Age d'entrée dans la vie active : 21 ans

III-1-2 Indemnités de départ en retraite

Ce régime définit le montant qui sera perçu par les salariés de la Société lors de leur départ à la retraite. Le montant de cette indemnité est fonction de l'ancienneté et du salaire du bénéficiaire, et sous condition de présence dans les effectifs au moment où il quitte l'entreprise.

Le montant de l'engagement à la clôture de l'exercice s'élève à 649 163 € en 2018 contre 671 526 € en 2017.

III-2 Régime de retraite supplémentaire

III-2-1 Base de calcul :

La Société estime le montant de ses engagements sur la base de calculs actuariels conformes à l'IAS 19.

Méthode d'évaluation : L'engagement a été calculé par la méthode des Unités de Crédit Projetées.

Hypothèses d'évaluations :

- Date de l'évaluation actuarielle des engagements : 31 décembre 2018
- Taux d'actualisation : 1,50 %
- Table de mortalité homme/femme : TGH-TGF 05

Hypothèses catégorielles :

- Age de départ à la retraite : Taux plein
- Modalités de départ : Départ volontaire
- Taux de charges sociales Siège : 46 %
- Taux de charges sociales Magasin : 38 %
- Evolution annuelle des salaires : 3,00 %
- Durée résiduelle d'activité : 18
- Age d'entrée dans la vie active : 23 ans

III-2-2 Régime de retraite supplémentaire

Certains cadres de la Société UNDIZ bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire fermé aux nouveaux entrants depuis 2003 prévoyant le paiement d'une rente viagère dont le niveau est déterminé en fonction de l'ancienneté dans la Société et sous condition de présence dans les effectifs au moment de la liquidation de la retraite. Le régime est financé auprès d'un assureur.

La Société estime le montant de ses engagements sur la base de calculs actuariels conformes à l'IAS19.

Le montant de l'engagement à la clôture de l'exercice s'élève à : 629 016 € en 2018 contre 861 369 € en 2017.

III-3 Autres engagements hors bilan

	2018	2017
- Montant des loyers restants dus au titre des locations simples	28 500 285	29 491 001
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	28 500 285	29 491 001
	223	
- Nantissement en 1er ou 2ème rang en garantie du stock en dépôt chez les affiliés	074	
	1 309	
- Engagements pris auprès des banques (avals, cautions, garanties)	038	1 276 147
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	1 532 112	1 276 147

IV EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

Immobilisations

IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
Cadre A			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles		39 071 258		1 859 987
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui	5 130 263		267 298
	Installations générales, agencements et aménagement des constructions	4 783 642		233 876
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagement divers	28 692 276		4 171 295
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 261 250		628 835
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		741 900		158 772
Avances et acomptes				
TOTAL (III)		41 609 330		5 460 076
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		10		161 464
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3 275 665		219 543
TOTAL (IV)		3 275 675		381 007
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		83 956 263		7 701 070

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		49 560	1 633 182	39 248 502	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		36 955	5 360 605	
	Installations générales, agencements et aménagement des constructions		119 666	4 897 853	
Installations techniques, matériel et outillage industriels					

Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		1 711 964	31 151 606	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		74 748	2 815 337	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		690 152		210 520	
Avances et acomptes					
TOTAL (III)		690 152	1 943 333	44 435 921	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				161 474	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			87 725	3 407 483	
TOTAL (IV)			87 725	3 568 957	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		739 712	3 664 241	87 253 380	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables				Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				724 627	184 192		908 819
Terrains							
Sur sol propre							
Constructions	Sur sol d'autrui			877 921	256 294	17 535	1 116 680
Installations générales, agencements				2 062 574	473 489	82 979	2 453 083
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers			16 193 205	3 605 729	1 406 302	18 392 632
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			1 021 404	415 595	46 504	1 390 495
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)				20 155 104	4 751 106	1 553 320	23 352 890
TOTAL GENERAL (I + II + III)				20 879 731	4 935 298	1 553 320	24 261 709
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui	37 953			54 657			-16 704
install.							

Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.	3 154			2 005			1 149
M.Transport							
Mat bureau.	1 034			2 262			-1 228
Emball.							
CORPO.	42 141			58 925			-16 784
Acquis. de titres							
TOTAL	42 141			58 925			-16 784
Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix	1 425 731		159 257	1 266 474
Amortissements dérogatoires	208 568	42 141	58 925	191 785
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 634 300	42 141	218 182	1 458 259
Provisions pour litige	290 168	91 392	97 476	284 084
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	1 382	32 900	1 382	32 900
Provisions pour pensions	79 780	5 448	9 415	75 813
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	109 526	300 000	50 986	358 540
TOTAL (II)	480 856	429 740	159 259	751 337
Provisions sur immobilisations incorporelles	277 572	1 289 000	277 572	1 289 000
Provisions sur immobilisations corporelles	138 500	146 300	28 700	256 100
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	5 393 034	7 325 639	5 393 034	7 325 639
Provisions sur comptes clients	33 282	220 702	2 174	251 811
Autres provisions pour dépréciations	2 818	194 192		197 009
TOTAL (III)	5 845 206	9 175 833	5 701 480	9 319 560
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7 960 362	9 647 715	6 078 921	11 529 156
Dont dotations et reprises d'exploitation		7 744 856	5 436 859	
Dont dotations et reprises financières		34 026	1 382	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 868 833	640 680	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières				3 407 483		3 407 483
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				3 407 483		3 407 483
Clients douteux ou litigieux				13 118	13 118	
Autres créances clients				4 289 995	4 289 995	
Créances représentatives de titres prêtés				Prov pour		
Personnel et comptes rattachés				16 966	16 966	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres						
Impôts sur les bénéfices						
Taxe sur la valeur ajoutée				1 966 779	1 966 779	
collectivités publiques						
Autres impôts				1 039 745	1 039 745	
Etat - divers						
Groupes et associés				2 333 011	2 333 011	
Débiteurs divers				4 331 099	4 331 099	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				13 990 713	13 990 713	
Charges constatées d'avance				5 266 624	5 266 624	
TOTAL DES CREANCES				22 664 820	19 257 337	3 407 483
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			63 659	63 659		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			20 656	20 656		
Fournisseurs et comptes rattachés			40 960 717	40 960 717		
Personnel et comptes rattachés			2 593 866	2 593 866		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			2 757 348	2 757 348		
Etat et autres						
Impôts sur les bénéfices						
Taxe sur la valeur ajoutée			2 573 913	2 573 913		
collectivités publiques						
Obligations cautionnées						
Autres impôts			1 266 155	1 266 155		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			250 085	250 085		
Groupes et associés			20 039 444	20 039 444		
Autres dettes			8 560 138	8 560 138		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			79 085 980	79 085 980		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				personnes physiques		

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserve s et report à nouveau avant affectations des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice	
				Brute	Nette						
A. Renseignements détaillés(1) (2)											
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)											

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 15 MAI 2019**

Le 15 mai 2019, à 09 heures,

Les actionnaires de la société UNDIZ (la "Société"), société par actions simplifiée au capital de 1 275 980 € divisé en 127 598 actions de 10 € de nominal chacune, dont le siège social est 6, rue Castérès 92110 Clichy, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 478 356 116, se sont réunis audit siège.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Laurent MILCHIOR, en sa qualité de président de la Société (le "Président").

Monsieur Frédéric de CASTRO est désigné comme secrétaire de séance.

Le commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception, est absent et excusé.

La feuille de présence permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des actions ayant le droit de vote.

L'assemblée générale, réunissant plus du quorum requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée les documents suivants :

- une copie de la lettre de convocation des actionnaires,
- une copie de la lettre adressée au commissaire aux comptes,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- le rapport spécial du Président sur les opérations de souscription ou d'achat d'actions,
- le rapport spécial du Président sur les opérations d'attribution d'actions gratuites,
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Le Président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et sur les conventions réglementées,
- Approbation des comptes annuels et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Affectation du résultat,
- Constatation des conventions réglementées,
- Renouvellement de Monsieur Sylvain BLANC dans les fonctions de Directeur Général Délégué,

- Pouvoirs aux fins des formalités légales.

Le Président déclare la discussion ouverte et il met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels et des opérations de l'exercice 2018 – Quitus au Président

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, se soldant par une perte de 8 648 996,36 euros, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts soit la somme 20 823 euros, ainsi que le montant de l'impôt correspondant, qui s'élève à 7 169 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit les sommes distribuables déterminées ci-après :

1) ORIGINE DU RESULTAT A AFFECTER

Report à nouveau antérieur	-815 697,60 €
Résultat de l'exercice 2018	-8 648 996,36 €
Résultat distribuable	-9 464 693,96 €

2) AFFECTATION

Réserve légale	0,00 €
Dividende par action =	0,00 €
Report à nouveau	-9 464 693,96 €
	-9 464 693,96 €

L'assemblée générale constate qu'il y a eu :

- une distribution de dividende de 5 157 144 € au titre de l'exercice 2015,
- une distribution de dividende de 5 343 045,84 € au titre de l'exercice 2016 et,
- une distribution de dividende de 902 242,00 au titre de l'exercice 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

CINQUIEME RESOLUTION
Pouvoirs aux fins de formalités légales

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités nécessaires, notamment de dépôt.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par les membres du bureau et les actionnaires.

Pour extrait conforme
Fait à Clichy, le 15 mai 2019

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. de Castro', written over a rectangular box.

Monsieur Frédéric de CASTRO
Secrétaire de séance



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

UNDIZ S.A.S.

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2018**

UNDIZ S.A.S.

6, rue Castérès - 92110 Clichy

Ce rapport contient 3 pages

Référence : HC-192-033

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

UNDIZ S.A.S.

Siège social : 6, rue Castérès - 92110 Clichy
Capital social : € 1 275 980

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société UNDIZ S.A.S.,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous avons été avisé des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Cession d'une part sociale de la société ETAM FINANCES S.N.C. par ETAM S.A.S. à UNDIZ S.A.S.

Modalités :

- Cession faite le 17 décembre 2018 pour un prix de €. 161 464.
- La détermination du prix de cette cession résulte de la valeur de la société ETAM FINANCES S.N.C. évaluée par un expert indépendant.

- Société et personnes concernées :
 - ETAM DEVELOPPEMENT S.C.A. détient 100% des droits de vote dans UNDIZ S.A.S. et ETAM S.A.S.
 - Monsieur Laurent Milchior est président d'UNDIZ S.A.S. et directeur général délégué d'ETAM S.A.S.
 - Madame Marie-Claire Tarica est directeur général délégué d'UNDIZ S.A.S. et d'ETAM S.A.S.

Paris La Défense, le 30 avril 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Hervé Chopin
Associé